

QUALIWATT – Q1

Formulaire de notification de mise en service, de demande de compensation et de soutien garanti (prime QUALIWATT) pour une installation solaire photovoltaïque neuve de puissance ≤ 10,000 kVA

VERSION 2.00 – 18/03/2015

En vigueur du 01/04/2015 jusqu'au ... (date du contrôle RGIE faisant foi)

Cadre réservé au gestionnaire de réseau de distribution (GRD)

Date de réception du formulaire/...../20.....

N° de dossier :

A l'attention du gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (GRD)
(nom et adresse) :

1. OBJET DE LA DEMANDE cochez la/les case(s) concernée(s)

- Nouveau site de production photovoltaïque Quali watt Changement de l'onduleur
- Extension du site de production photovoltaïque Quali watt existant Démantèlement de l'installation Quali watt existante

2. LE SITE DE PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE

Rue	THIER DES CORBEAUX	Numéro / Boite postale	10
Code postal	6900	Commune	MARCHE-EN-FRANCONIE

Code(s) EAN

EAN prélèvement

5 4 1449020707977026

EAN injection (uniquement si compteur réseau bidirectionnel avec deux codes EAN)

5 4

3. LE DEMANDEUR (client final c'est-à-dire tout personne physique ou morale achetant de l'électricité pour son propre usage)

3.1. Identification du demandeur

Le demandeur doit obligatoirement être la personne physique ou morale dont le nom est repris sur la facture du fournisseur d'électricité à l'adresse du site de production.

Le propriétaire d'un immeuble équipé d'une installation photovoltaïque ne peut être demandeur de la prime que s'il occupe lui-même cet immeuble.

Le demandeur est (cochez la case concernée):

- une personne physique (particulier ou indépendant)
- une personne bénéficiant du statut de client protégé et/ou statut précaire qui demande une prime complémentaire
- une personne morale
- un locataire d'un immeuble

Nom	[REDACTED]	Prénom	[REDACTED]	[REDACTED]
Rue	[REDACTED]	Numéro/BP	[REDACTED]	CP [REDACTED]
Commune	[REDACTED]	Pays	[REDACTED]	
Courriel	[REDACTED]	Tél. Principal	[REDACTED]	
Fax				

Remplir ce cadre que si d'application

Numéro d'entreprise	B E	-	-	Assujetti TVA :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Nom de l'entreprise					
Acronyme ou nom abrégé			Forme juridique		

3.2. Coordonnées bancaires relatives au versement de la prime QUALIWATT

Le titulaire du compte bancaire ci-dessous doit être le demandeur renseigné dans le présent formulaire.

IBAN : BE31103032021990

BIC : NICA2088



QUALIWATT – Q1

Formulaire de notification de mise en service, de demande de compensation et de soutien garanti (prime QUALIWATT) pour une installation solaire photovoltaïque neuve de puissance ≤ 10,000 kVA

VERSION 2.00 – 18/03/2015

En vigueur du 01/04/2015 jusqu'au ... (date du contrôle RGIE faisant foi)

4. DONNÉES TECHNIQUES DE L'INSTALLATION

4.1. Récapitulatif du site de production

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION NOUVELLE OU EXISTANTE AVANT MODIFICATION								
	Nombre de modules	Marque des modules	Type des modules	Technologie des modules*	Position*	Puissance par module (Wc)	Suiveur	Puissance installée totale (kWc)
Installation PV 1	20	Q CELLS	Q PEAK 295	C / CM	T / F / AS	295	Oui / non	5,9
Installation PV 2				C / CM	T / F / AS		Oui / non	
Installation PV 3				C / CM	T / F / AS		Oui / non	
Installation PV 4				C / CM	T / F / AS		Oui / non	
Pays du site de production des modules indiqué sur le FIC			KORÉE SUD	Code pays (ISO 3166)		KR	TOTAL kWc	5,9
	Nombre	Marque onduleur	Type onduleur	N° série onduleur	Phase d'injection	Puissance maximale (kVA)		
Onduleur 1	1	FRONIUS	SYMOS.0-3-N	28458367	L1/L2/L3/N	5		
Onduleur 2	1	/			L1/L2/L3/N			
Onduleur 3	1	/			L1/L2/L3/N			
Onduleur 4	1	/			L1/L2/L3/N			
Micro Onduleurs		/						
Micro Onduleurs		/						
TOTAL KVA						5		

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION APRÈS MODIFICATIONS (à remplir uniquement en cas de modification d'une installation existante)								
	Nombre de modules	Marque des modules	Type des modules	Technologie des modules*	Position*	Puissance par module (Wc)	Suiveur	Puissance installée totale (kWc)
Installation PV 1				C / CM	T / F / AS		Oui / non	
Installation PV 2				C / CM	T / F / AS		Oui / non	
Installation PV 3				C / CM	T / F / AS		Oui / non	
Installation PV 4				C / CM	T / F / AS		Oui / non	
Pays du site de production des modules indiqué sur le FIC				Code pays (ISO 3166)			TOTAL kWc	
	Nombre	Marque onduleur	Type onduleur	N° série onduleur	Phase d'injection	Puissance maximale (kVA)		
Onduleur 1	1				L1/L2/L3/N			
Onduleur 2	1				L1/L2/L3/N			
Onduleur 3	1				L1/L2/L3/N			
Onduleur 4	1				L1/L2/L3/N			
Micro Onduleurs								
Micro Onduleurs								
TOTAL KVA								

*Veuillez barrer la ou les mention(s) inutile(s) : TECHNOLOGIE DES MODULES : C = Cristallin ; CM = Couches Minces / POSITION : T = Toiture ; F = Façade ; AS = Au Sol

QUALIWATT – Q1

Formulaire de notification de mise en service, de demande de compensation et de soutien garanti (prime QUALIWATT) pour une installation solaire photovoltaïque neuve de puissance ≤ 10,000 kVA

VERSION 2.00 – 18/03/2015

En vigueur du 01/04/2015 jusqu'au ... (date du contrôle RGIE faisant foi)

7. ANNEXES OBLIGATOIRES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

Les annexes ci-après sont à joindre obligatoirement au formulaire et n'exemptent pas le demandeur de compléter celui-ci. En cas d'annexe(s) manquante(s), la demande sera irrecevable.

Enfin, le GRD se réserve le droit de demander à tout moment des informations supplémentaires.

Veuillez cocher	Annexes à fournir :
<input checked="" type="checkbox"/> Annexe 1 :	Copie du <u>rapport de contrôle de conformité</u> au Règlement Général des Installations Électriques (RGIE) de votre installation de production d'électricité et de son raccordement au réseau par un organisme agréé
<input checked="" type="checkbox"/> Annexe 2 :	Copie de toutes les <u>factures</u> d'acquisition du système (installation comprise)
<input checked="" type="checkbox"/> Annexe 3 :	<u>Schéma électrique unifilaire de l'entièreté de l'installation photovoltaïque</u> (y compris l'emplacement du compteur « réseau »), <u>validé et signé par l'organisme agréé (RGIE)</u> Le schéma unifilaire doit mentionner la section et la longueur entre le(s) onduleur(s) et le compteur réseau et identifier les différentes phases de raccordement du (des) onduleur(s).
<input checked="" type="checkbox"/> Annexe 4 :	<u>Photos datées et lisibles</u> des panneaux photovoltaïques posés définitivement, du ou des onduleurs et du ou des compteurs réseau Les photos doivent reprendre l'ensemble du compteur et pas seulement l'index.
Dans le cas où l'installation est réalisée par un installateur qui n'est pas labellisé	
<input checked="" type="checkbox"/> Annexe 5 :	Certificat de compétences comme installateur de systèmes solaires photovoltaïques délivré par RESCERT Ce certificat doit avoir été délivré à une personne physique employé par l'installateur renseigné au point 5 du formulaire au moment de la réception RGIE et ayant visé l'installation.
<input checked="" type="checkbox"/> Annexe 6 :	Copie du Factory Inspection Certificate (FIC) qui reprend le lieu du site de production des panneaux photovoltaïques
Dans le cas où le demandeur est un client protégé	
<input type="checkbox"/> Annexe 7 :	Copie de la dernière facture d'électricité attestant qu'il bénéficie du tarif social
Dans le cas où le demandeur est une personne physique qui dispose de revenus précaires (article 19 ter de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 relatif à la promotion de l'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables ou de cogénération)	
<input type="checkbox"/> Annexe 8 :	Copie du dernier avertissement extrait de rôle de l'impôt sur les revenus
Dans le cas où le demandeur est une personne morale :	
<input type="checkbox"/> Annexe 9 :	Statuts

Une fausse déclaration peut donner lieu, conformément aux articles 52 et suivants du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité, à l'infliction d'amendes administratives ainsi qu'à des poursuites pénales.

Resp. client:
 N° commande.:
 N° client: 62290
 Pers.cont.:
 Tél.: -, Fax: -
 GSM: - e-mail: AB-CONSULTING@SKYNET.BE



Organisme de controle a.s.b.l.

ProKo.: LS03
 N° rapport: 4934303
 N° rapp. prov.:
 Date: 08/01/2018

AB CONSULTING
 RUE GENERAL BORLON 36C
 6997 EREZEE

Département: ELE

RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE PHOTO-VOLTAÏQUE
 (exécuté sous l'accréditation BELAC suivant procédure interne QPRO/ELE/001, §7.3)

Appareil/Install. ID:

Lieu de contrôle: [REDACTED] THIER DES CORBEAUX, 10 MARCHÉ-EN-FAMENNE 6900

Date du contrôle: 21/12/2017

Périodicité: 300 mois

Genre de contrôle: examen de conformité

Prochain contrôle avant: 31/12/2042

Contrôleur: ROBERFROID SYLVAIN

Personne présent: Madame DE Sauvage

Commettant/Installateur:

Propriété de : Madame de Sauvage

GENERALITES

L'installation a été contrôlée selon les prescriptions de :

- Arrêté du Gouvernement Wallon de 30/11/2006 concernant l'électricité verte
- l'RGIE art. 270.

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION

Voir schéma unifilaire et schéma de position.

Position	Nombre de circuits et panneau/circuit	20 PANNEAUX POUR 2 CIRCUITS	
Panneaux PV	Nombre-marque-type	20x Q CELLS 295 WC	
	Puissance max (Pmax)	5900	Wp
	Courant court-circuit (Isc) +25°C	9.70	A
	Tension circuit ouvert (Voc)- 10°C	43.35	V
Onduleur	Nombre-marque-type	1x FRONUIS SYMO 5.0-3-M	
	Numéros de série	28458367	
	Puissance max (Pac max)	5000	VA
	Déclaration CE présent	Oui	
	Fonctionnement débranché	En ordre	
	Puissance max. (Pdc max)	10000	Wp
	Courant max. Idc max)	16	A
Tension max. (Vdc max)	1000	V	
Compteur	Numéro de série	50224284-2009	
	Marque	ACTARIS	
	Marquage Mid ou calibrage	En ordre	
	kilowattage	045923.0	Kwh
Mesures	Résistance de dispersion	23.8	Ohm
	Résistance d'isolement	0.677	MOhm

NOTE

- 1 Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.
Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclut les parties cachées telles que les cloisons, les faux-plafonds, etc..

INFRACTIONS

Néant.

CONCLUSION**Conclusion code CC 1.1 en 2.1 : sans infractions**

L'installation est conforme aux prescriptions mentionnées ci-dessus.
L'installation peut être mise en service / utilisé.

Pour le Directeur Technique,



Le contrôleur

FACTURE

AB CONSULTING

Rue Général Borlon, 36 c

Erezée 6997

Gsm: 0471/35.85.50

tél/fax: 086/ 47.00.84

Mail: ab-consulting@skynet.be

Date, le 16 11 2017

facture N°: F2017 050

Réf. Com. : 2017 154



Adresse de l'installation

Nom :	[REDACTED]	Pays : BE
Adresse:	Thier des corbeaux, 10	
Code postal:	6900 Marche-en-Famenne	
Téléphone:	084 321 872	TVA : N.A.

Référence	Quantité	Description	Code T.V.A.	Prix unitaire	MONTANT
Panneaux	1	Acompte de commande sur Installation Photovoltaïque Matériel et main d'œuvre suivant la Commande N° 2017 154	2	4 229,52 €	4 229,52
	1	Frais de livraison			
Total H.T.V.A.					4 229,52 €

Compte : ING: 377-0215149-40
Bic: BBRUBEBB / IBAN: BE02 3770 2151 4940
Référence: F2017 050 + Nom

code TVA			
2	6%		253,77 €
3	21%		0,00 €
TOTAL T.V.A.C.			4 483,29 €

AB CONSULTING

Rue Général Borlon, 36 c

6997 Erezée

TVA: BE0836061311

Enregistrement: 11/26/1/0

Responsable: Alexandre Bastin

PAIEMENT AU COMPTANT

FACTURE

AB CONSULTING

Rue Général Borlon, 36 c

Erezée 6997

Gsm: 0471/35.85.50

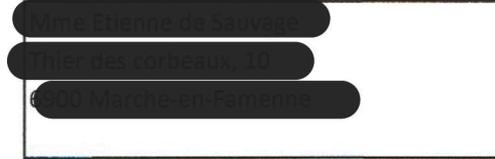
tél/fax: 086/ 47.00.84

Mail: ab-consulting@skynet.be

Date, le 15 12 2017

facture N°: F2017 060

Réf. Com. : 2017 154



Adresse de l'installation

Nom : [Redacted]
Adresse: Thier des corbeaux, 10 Pays : BE
Code postal: 6900 Marche-en-Famenne
Téléphone: 084 321 872 TVA : N.A.

Référence	Quantité	Description	Code T.V.A.	Prix unitaire	MONTANT
Panneaux	1	Acompte pour l'Installation Photovoltaïque Matériel et main d'œuvre suivant la Commande N° 2017 154	2	4 575,47 €	4 575,47
	1	Frais de livraison			
				Total H.T.V.A.	4 575,47 €

Compte : ING: 377-0215149-40
Bic: BBRUBEBB / IBAN: BE02 3770 2151 4940
Référence: F2017 060

code TVA			
2	6%		274,53 €
3	21%		0,00 €
TOTAL T.V.A.C.			4 850,00 €

AB CONSULTING

Rue Général Borlon, 36 c

6997 Erezée

TVA: BE0836061311

Enregistrement: 11/26/1/0

Responsable: Alexandre Bastin

PAIEMENT AU COMPTANT

FACTURE

AB CONSULTING

Rue Général Borlon, 36 c

Erezée 6997

Gsm: 0471/35.85.50

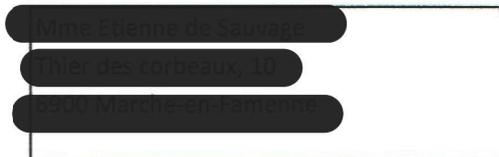
tél/fax: 086/ 47.00.84

Mail: ab-consulting@skynet.be

Date, le 31 12 2017

facture N°: F2017 064

Réf. Com. : 2017 154



Adresse de l'installation

Nom	[REDACTED]	Pays : BE
Adresse:	Thier des corbeaux, 10	
Code postal:	6900 Marche-en-Famenne	
Téléphone:	084 321 872	TVA : N.A.

Référence	Quantité	Description	Code T.V.A.	Prix unitaire	MONTANT
Panneaux	1	Solde pour réception sur Installation Photovoltaïque Matériel et main d'œuvre suivant la Commande N° 2017 154	2	458,01 €	458,01
			Total H.T.V.A.		458,01 €

Compte : ING: 377-0215149-40
Bic: BBRUBEBB / IBAN: BE02 3770 2151 4940
Référence: F2017 064

code TVA	2	6%	27,48 €
	3	21%	0,00 €
TOTAL T.V.A.C.			485,49 €

AB CONSULTING

Rue Général Borlon, 36 c

6997 Erezée

TVA: BE0836061311

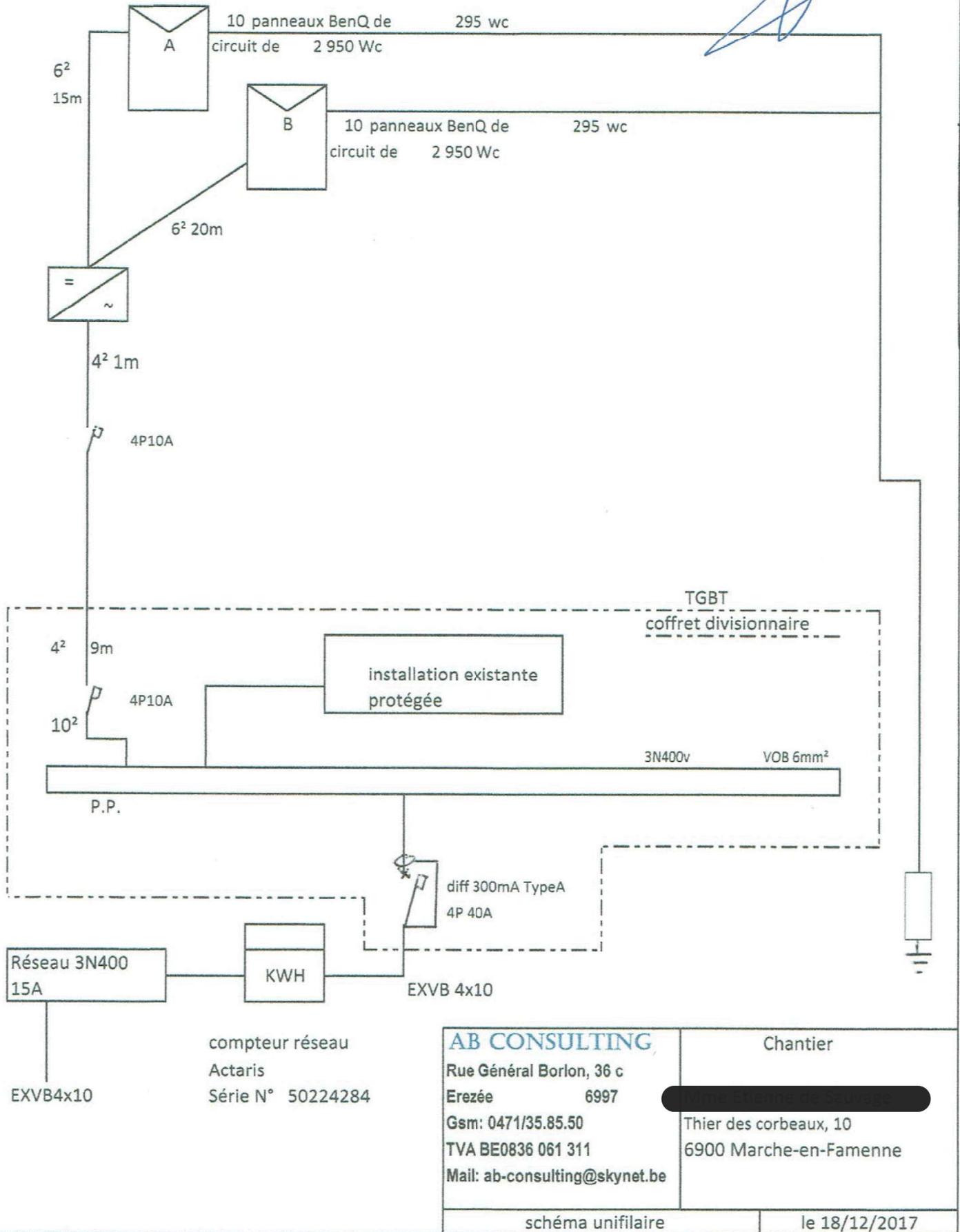
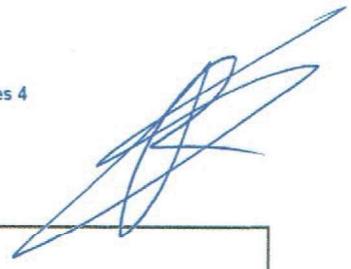
Enregistrement: 11/26/1/0

Responsable: Alexandre Bastin

PAIEMENT AU COMPTANT

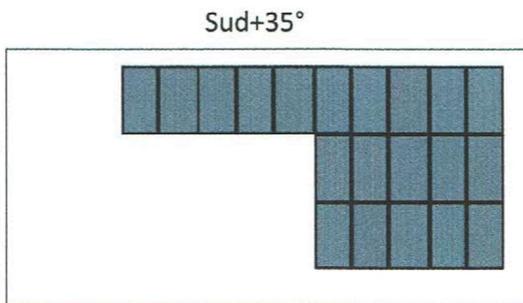
Panneaux photovoltaïques: 20
 Marque: Qcells 295
 Puissance par panneau (w/c) : 295
 Puissance total de l'installation (w/c) 5900

Installation est contrôlée par:
 OCB, Place des jardins de baseilles 4
 boîte 23-5101 Erpent(Namur)
 Inspecteur : Syivain Roberfroid

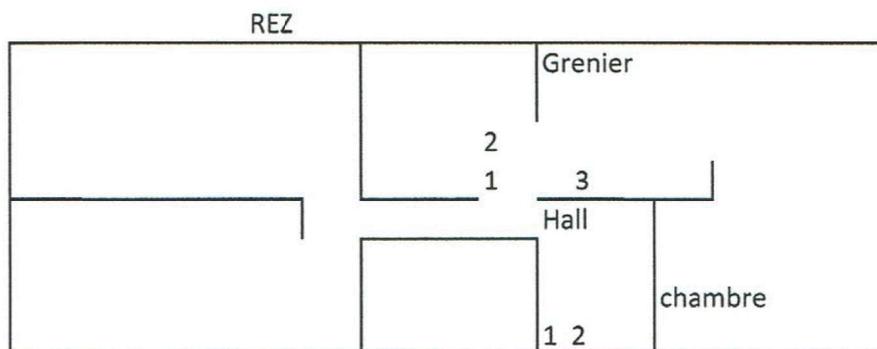


Panneaux photovoltaïques: 20
 Marque: Qcells 295
 Puissance par panneau (w/c) : 295
 Puissance total de l'installation (w/c) 5900

sur toiture inclinée



Vue de la toiture



- 1 compteur habitation Actaris Série N° 50224284
- 2 coffret divisionnaire
- 3 onduleur Fronius Symo 5.0-3-M serie N° 28458367

Vue du rez

<p>AB CONSULTING Rue Général Borlon, 36 c Erezée 6997 Gsm: 0471/35.85.50 TVA BE0836 061 311 Mail: ab-consulting@skynet.be</p>	<p>Chantier [REDACTED] Thier des corbeaux, 10 6900 Marche-en-Famenne</p>
schéma de position	le 18/12/2017